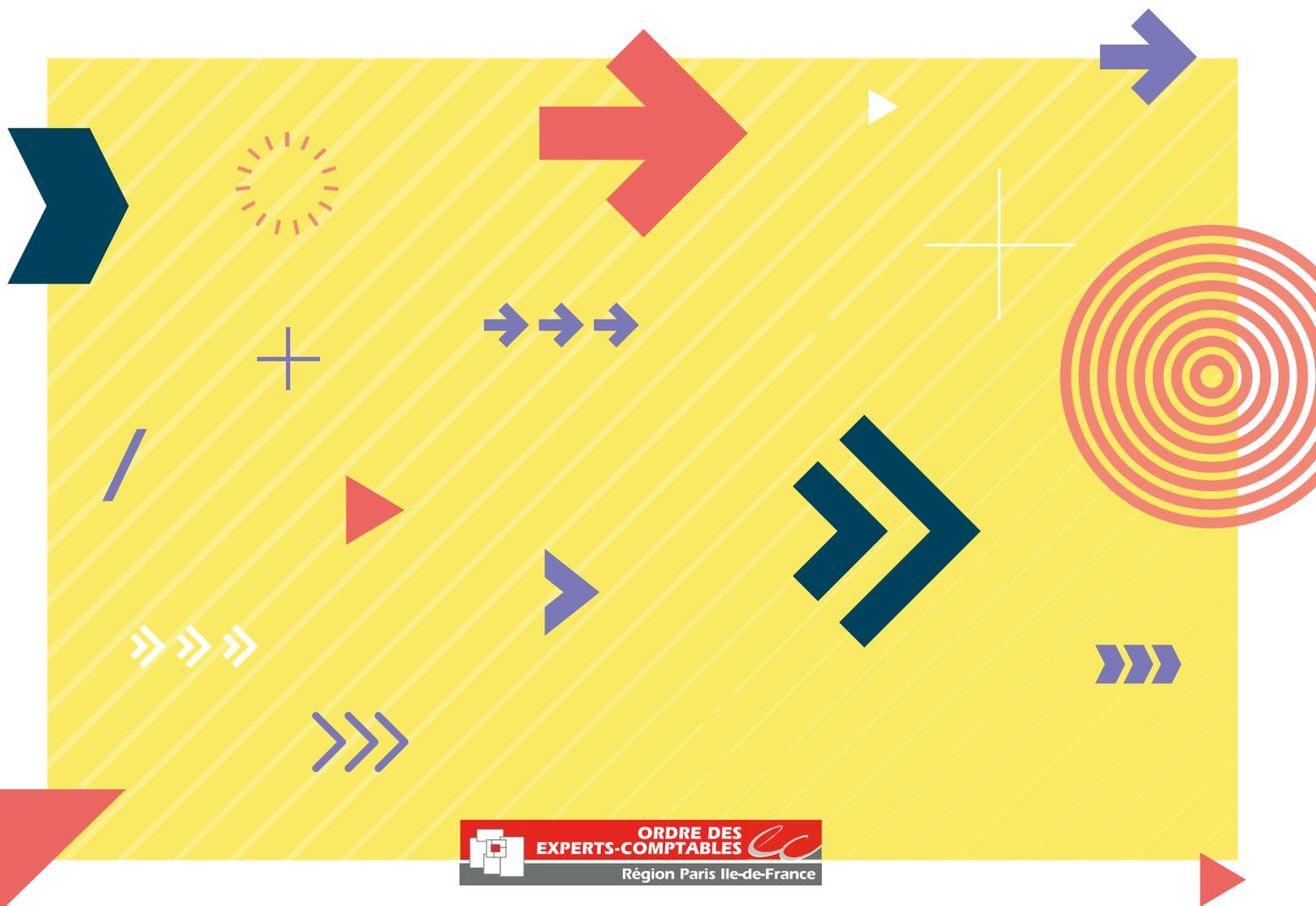


Rapport moral 2018





Rapport moral

Édito	5
Trente élus au service de la profession	6
L'Ordre des experts-comptables franciliens en quelques chiffres	7
Les commissions	8
Le renouveau du 50 rue de Londres	14
Services régaliens	18
La nouvelle résolution des litiges	20
Création d'un comité des normes	21
Évolution du Tableau	22
Réforme des contrôles Article 31	23
Services & outils	24
La Plateforme des Outils Numériques	26
Bigger, votre plateforme de recrutement	27
BBusi, votre plateforme de cotraitance	28
Prévention Burn Out	29
Formation	30
Image PME IDF, le baromètre de l'activité des entreprises franciliennes	32
Communication et Attractivité	34
Chantiers 2019	40
Votre espace professionnel	42
Le comité solidaire	42
INNEST : notre accélérateur de startups	43
Le nouveau contrôle qualité	43
Remerciements	45



“ **Accompagner l'évolution de la profession, sécuriser la pratique des cabinets et garantir la confiance de leurs clients, telle est la vision, la raison d'être, de l'Ordre, réaffirmée par les 30 élus du conseil en janvier 2018.** ”



C'est cette vision, et les 5 axes stratégiques qui en découlent, qui ont guidé l'ensemble des actions que nous avons mises en œuvre dans l'année qui a suivi. Nous sommes par exemple convaincus que la nouvelle maison de la profession comptable, qui réunit au 50 rue de Londres l'Ordre, la CRCC de Paris et l'ASFOREF est un élément essentiel pour « simplifier les relations des cabinets avec l'Ordre ». Pour « vous aider à résoudre vos litiges et à surmonter vos difficultés », nous avons notamment créé la nouvelle commission Résolution des litiges, qui nous permet de traiter plus de dossiers chaque année. Pour « transformer tous les membres en clients actifs », nous avons veillé à multiplier les événements en département, grâce à notre partenariat avec les AEC et aux conférences du Club Patrimoine. Nous avons profité de la mise en place du prélèvement à la source, pour promouvoir le savoir-faire de la profession, « valoriser la marque expert-comptable auprès du grand public », à travers l'opération citoyenne Allo impôts, et sa déclinaison spéciale PALS, en décembre sur Europe 1. Enfin, « vous accompagner dans le développement de votre business » s'incarne aujourd'hui par la création d'outils numériques comme BBusi, PON, mais aussi par les nouvelles formations mises au point par l'ASFOREF.

C'est donc une année 2018 riche qui s'est achevée il y a quelques mois, autant pour les élus que pour les consœurs et confrères bénévoles impliqués dans nos actions. Nous vous proposons de revivre les temps forts à travers ce rapport.

Bonne lecture !

Laurent Benoudiz,
Président de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

Trente élus au service de la profession

L'Ordre des experts-comptables franciliens

EN QUELQUES CHIFFRES



MARIE ALVAREZ GARZON



LAURENT ARROUSSE
VICE-PRÉSIDENT



LAURENT BENOUDIZ
PRÉSIDENT



CHRISTINE BILLY



MICHEL BOHDANOWICZ
VICE-PRÉSIDENT



PHILIPPE BONNIN
ASSESSEUR



SYLVIE BOYER



DELPHINE CABON



AGNÈS CAIRE



OLIVIER CERF



DENIS CHAHEY



SANDRINE COHEN-SOLAL
ASSESSEUSE



BEATRICE COQUEREAU



EMMANUEL CORDIER



ANTOINE DALAKUPEYAN
VICE-PRÉSIDENT



CÉCILE DE SAINT-MICHEL
VICE-PRÉSIDENTE



GILLES GAMBARO



HERVÉ GBEGO
VICE-PRÉSIDENT



CHAKIB HAFIANI



CHRISTINE LANTY



PHILIPPE MESSIKA
TRÉSORIER



DOMINIQUE PERIER
ASSESSEUR



NIRINA RASOLO TSILAVO



VIRGINIE ROITMAN
ASSESSEUSE



VITAL SAINT MARC
VICE-PRÉSIDENT



ELVIRE SEKLOKA



JULIEN TOKARZ



NORA VARTANYAN



NICOLAS YAKOUBOVITCH
ASSESSEUR



SÉBASTIEN ROUGAGNOU

6134

EXPERTS-
COMPTABLES

DONT DONT

1606 FEMMES

256 NOUVEAUX
INSCRITS
EN 2018



5782

SOCIÉTÉS D'EXPERTISE
COMPTABLE

DONT

290 NOUVELLES
INSCRITES
EN 2018

6

SOCIÉTÉS PLURI-
PROFESSIONNELLES
D'EXERCICE

DONT 2 NOUVELLES
INSCRITES
EN 2018



3907

STAGIAIRES



42

PERMANENTS

30

COMMISSIONS



Les commissions régaliennes

ANIMÉE PAR VITAL SAINT-MARC



© Christophe Lebedinsky

COMMISSION DU TABLEAU



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation...

En 2018, deux réformes ont été entreprises afin de réduire les délais d'inscription et de sécuriser l'inscription des sociétés pluri-professionnelles d'exercice (voir p.20). Cette année a par ailleurs vu l'inscription de 256 nouveaux experts-comptables franciliens.

– Présidée par **Virginie Roitman**

COMMISSION QUALITÉ ET NORMES



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables.

En 2018, un vaste chantier a été entrepris pour réformer en profondeur le contrôle qualité et mieux accompagner les confrères vers la performance (voir p. 41).

– Présidée par **Agnès Caire** (remplacée par Julien Tokarz, à partir de mars 2019)

COMMISSION DÉONTOLOGIE

Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention...

Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne. En 2018, 1520 questions ont ainsi été traitées.

– Présidée par **Vital Saint-Marc**

COMMISSION RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL

Lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et participe à la prévention de ce délit. Son rôle essentiel est de statuer sur l'ensemble des cas significatifs d'exercice illégal ayant préalablement fait l'objet d'une instruction complète.

En 2018, outre un grand nombre de condamnations, la commission a mis l'accent sur les actions de prévention.

– Présidée par **Virginie Roitman**

COMMISSION ARTICLE 7BIS



Participe aux jurys de la DG-FIP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier (cellule coaching).

En 2018, 10 candidatures ont été reçues, 4 candidats ont été accompagnés par la cellule coaching et 3 inscriptions ont été permises par la passerelle. En décembre 2018, l'Ordre francilien était également présent au Financium pour présenter, à l'occasion d'une conférence, ce dispositif aux directeurs financiers.

– Présidée par **Nicolas Yakoubowitch**

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par **Delphine Cabon**

COMMISSION ARTICLE 31

Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

En 2018, une réforme a élargi le corps des contrôleurs Article 31, afin de permettre d'assurer un rythme optimal pour la réalisation des contrôles article 31 votés en Conseil (voir p.21).

– Présidée par **Vital Saint-Marc**

COMMISSION STAGE



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable.

En 2018, la commission a accompagné 3907 stagiaires, notamment à travers l'organisation de 6 journées stagiaires et 2 sessions de l'opération Memento.

– Présidée par **Elvire Sekloka**

Administration et finances

ANIMÉE PAR PHILIPPE MESSIKA



© Christophe Lebedinsky

COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

Etablit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par **Vital Saint-Marc**

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Emet des préconisations, parmi le ou les prestataires ayant répondu à un appel d'offres et un cahier des charges, pour les marchés supérieurs à 20 000 € TTC.

– Présidée par **Bernard Lelarge**

Confraternité et relations confrères

ANIMÉE PAR MICHEL BOHDANOWICZ

COMMISSION COORDINATION DES DÉPARTEMENTS



Travaille en étroite collaboration avec les associations d'expertise comptable (AEC) pour organiser conférences et formations en département au plus près des consœurs et confrères, mais aussi pour promouvoir le rôle des experts-comptables auprès des entreprises et des institutions territoriales.

En 2018, la coordination des AEC a permis l'organisation d'une quinzaine de conférences du Club Patrimoine, ainsi que d'une tournée « L'Ordre et vous » pour présenter les services et nouveaux outils de l'Ordre.

– Délégués à la coordination des départements : **Olivier Cerf** et **Nicolas Yakoubowitch**

COMITÉ SOLIDAIRE



Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de consœurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel.

En 2018, a été mis en place un numéro vert « prévention burn out », accessible à tous les experts-comptables et commissaires aux comptes franciliens. C'est la continuité de cette action qu'a été créé le comité, en 2019 (voir p. 40).

– Présidé par **Patrick Soussana**

COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

La commission a été créée en 2018 de la fusion des commissions Devoirs et intérêts professionnels et Conciliation et Arbitrage (voir p. 18).

– Présidée par **Michel Bohdanowicz**

© Christophe Lebedinsky

Formation

ANIMÉE PAR **CÉCILE DE SAINT-MICHEL**



© Christophe Lebedinsky

COMMISSION FORMATION / ASFOREF

L'ASFOREF, institut de formation des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes franciliens, propose une offre de formation riche et variée, dans tous les secteurs d'activité. Avec plus de 18000 participants et 31000 jours auditeurs, l'ASFOREF s'adresse à tous les membres du cabinet : du jeune collaborateur à l'expert-comptable et/ou commissaire aux comptes, à l'expert-comptable stagiaire, à l'étudiant mais également au manager, au juriste, au gestionnaire paie, au personnel administratif...

— Présidée par **Cécile de Saint-Michel**

LES CLUBS

CLUB FISCAL

Le Club Fiscal est un lieu d'échanges entre conseillers et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.
En 2018, le Club Fiscal comptait 689 adhérents en Île-de-France, et a organisé 5 conférences à Paris, et 3 en Seine-et-Marne.

Présidé par **Vital Saint-Marc**



CLUB SOCIAL

Le Club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.
En 2018, le Club Social comptait 363 adhérents en Île-de-France, et a organisé 5 conférences à Paris, ainsi qu'un « Rendez-vous du social », avec un après-midi d'ateliers et de conférences.

Présidé par **Patrick Benfredj**



CLUB PATRIMOINE

Créé en janvier 2017, le Club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit, qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine. Il favorise les échanges entre professionnels, organise des conférences pédagogiques animées par les plus grands spécialistes en la matière, contribue à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial.
En 2018, le Club Patrimoine comptait 398 adhérents, et a organisé une vingtaine de conférences à Paris et en Île-de-France.

Présidé par **Serge Anouchian**



CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉE

Lancé en 2019, le Club mission DAF externalisée accompagne les experts-comptables qui souhaitent se lancer et échanger des bonnes pratiques dans le développement de missions DAF externalisées.
Le Club DAF réunit 160 adhérents aujourd'hui et organise 4 conférences dans l'année, ainsi qu'un séminaire de 3 jours.

Présidé par **Hervé Gbego**



Performance et évolution de la profession

ANIMÉE PAR **HERVÉ GBEGO**



© Christophe Lebedinsky

COMITÉ NOUVEAUX MARCHÉS

Accompagne les confrères dans l'identification et le développement de nouvelles opportunités de business, en s'assurant de leur conformité aux règles déontologiques, en rédigeant des conventions de missions spécifiques et en proposant des pistes de débouchés concrets.

— Présidé par **Philippe Messika**



COMMISSION SIMPLIFICATION

A pour vocation de mettre en place une interface de facilitation entre les confrères et les administrations fiscales et sociales, dans la résolution pratique des dysfonctionnements qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs missions. Son rôle principal est d'instaurer un dialogue permanent entre les administrations et les organismes.

En 2018, un partenariat a été signé avec l'URSSAF, pour favoriser le règlement des dossiers avec un interlocuteur dédié.

— Présidée par **Philippe Messika**

COMMISSION FEMMES

Favorise les échanges et le networking entre les femmes de la profession. Elle travaille aussi à améliorer la représentativité des femmes, à renforcer l'attractivité de nos métiers et à apporter un appui aux conseillers récemment installées et à celles qui souhaitent reprendre un cabinet.

En 2018, la commission a organisé une conférence sur le leadership au féminin et une journée de formation sur la prise de parole en public.

— Présidée en 2018 par **Sanaa Moussaid** (remplacée depuis avril 2019 par **Sandrine Cohen-Solal**)



COMMISSION INNOVATION ET PERFORMANCE

À pour vocation de développer des outils destinés à dynamiser la performance des cabinets, mais aussi d'apporter un accompagnement pédagogique sur les nouvelles pratiques et opportunités liées à la transformation digitale notamment. Cette commission coordonne 3 comités :

— Présidée par **Hervé Gbego**

COMITÉ NUMÉRIQUE

Accompagne les experts-comptables dans la transition numérique des cabinets en développant des outils et des projets destinés à faciliter l'information et l'appréhension des nouvelles solutions digitales.
En 2018, ce comité a piloté la mise en œuvre de PON, la plateforme des outils numériques (Pour en savoir plus, voir p. 24).

— Présidé par **Jonathan Cohen**



COMITÉ PERFORMANCE

Par l'animation d'ateliers ou de séminaires, ce comité facilite le partage de bonnes pratiques en terme de management et de politiques RH innovantes.

— Présidé par **Élodie Cassart**



COMITÉ RSE

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle essentiel est de présenter les bénéfices de la RSE pour les cabinets et de les amener à intégrer de nouveaux modèles de développement.

— Présidé par **Hervé Gbego**

Communication

ANIMÉE PAR **ANTOINE DALAKUPEYAN**



© Christophe Lebedinsky

COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir. **En 2018, la commission a organisé la soirée du recrutement et a également initié BBigger.fr, le site vitrine des cabinets franciliens. (Pour en savoir plus, voir p. 25).**

– Présidée par
Antoine Dalakupeyan

COMMISSION ACCUEIL CONFRÈRES

Offre aux nouveaux inscrits à l'Ordre une attention particulière en veillant à faciliter leur intégration à la vie professionnelle des libéraux et en créant un contact privilégié avec eux. **En 2018, deux réunions d'accueil ont été proposées aux nouveaux confrères et consœurs et la commission marque l'entrée officielle dans la profession en organisant la prestation de serment.**

– Présidée par **Gilles Gambaro**



COMMISSION COMMUNICATION

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès de chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par **Laurent Benoudiz**



SERVICES AUX ENTREPRISES

COMITÉ ASSOCIATIONS

Lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés.

En 2018, le comité a organisé la 2^{ème} édition des Rencontres « Les experts-comptables au service du monde associatif », et a participé au Forum National des Associations.

– Présidé par **Nora Vartanyan**

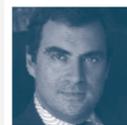


COMITÉ CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il permet aussi de proposer aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CE.

En 2018, le comité a lancé des Matinales, des conférences courtes et conviviales pour faire le point en 1h30 sur les sujets-clés pour l'accompagnement des CSE.

– Présidé par **Jean-Luc Scemama**



COMITÉ TRANSMISSION

Élabore des outils pour promouvoir et faciliter les missions de transmission d'entreprise, mais aussi pour contribuer à faire prendre conscience du rôle crucial que les experts-comptables peuvent apporter dans ce type d'opération.

En 2018, le comité a mis au point une série de fiches techniques et méthodologiques à destination des consœurs et confrères et a organisé la 4^{ème} édition de Transfair, les rencontres de la transmission d'entreprise.

– Présidé par **Jean-Luc Scemama**

COMITÉ FINANCEMENT

Développe des outils permettant aux experts-comptables d'accompagner leurs clients dans la recherche de financements. Est notamment prévue la création du portail Hubfi, référençant l'ensemble des financements possibles en Île-de-France.

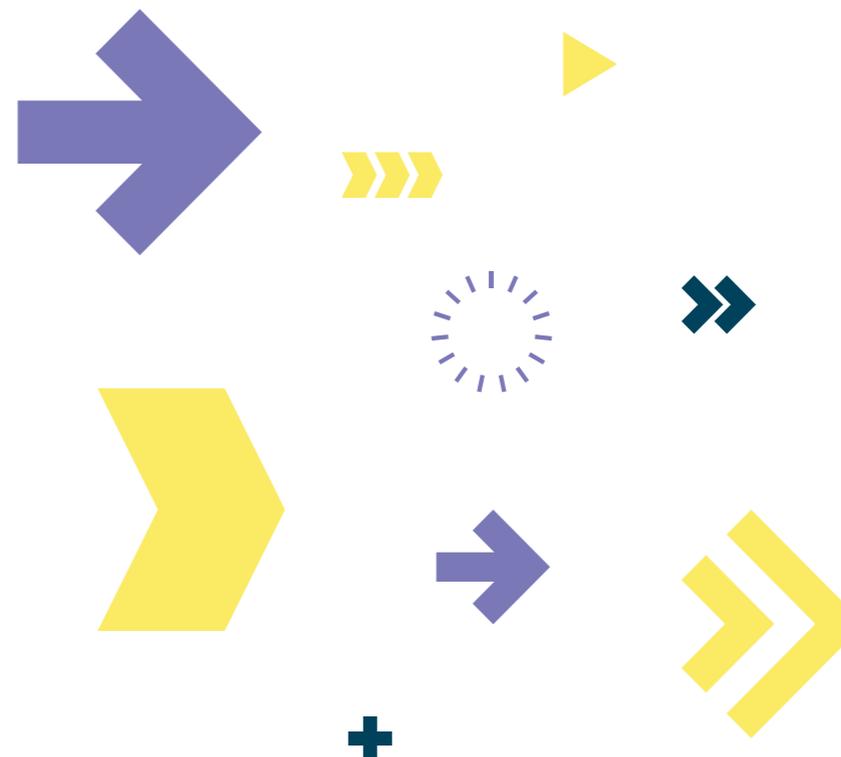
– Présidé par **Philippe Bonnin**



COMITÉ PRÉVENTION

Promeut, organise et rend accessible l'information sur la prévention des difficultés des entreprises. Dans le cadre du CIP 75, le comité propose des entretiens confidentiels et gratuits aux dirigeants, afin de les informer des dispositifs existants susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés. Pour en savoir plus, www.cip75.fr

– Présidé par **Thierry Bacquet**



Le renouveau du 50 rue de Londres



15

**MOIS DE
TRAVAUX**



7 M€

**DE BUDGET
TRAVAUX**



2 400 M²

**DÉDIÉS À
LA PROFESSION
COMPTABLE**

L'OEC PARIS IDF, LA CRCC DE PARIS
ET L'ASFOREF RÉUNIS AU SEIN DE LA MAISON
DE LA PROFESSION COMPTABLE FRANCILIENNE

Le renouveau du 50 rue de Londres

DE TOUS LES PROJETS RÉALISÉS EN 2018, LE PLUS SPECTACULAIRE EST ASSURÉMENT CELUI DES TRAVAUX DU 50 RUE DE LONDRES, QUI ONT DONNÉ NAISSANCE À LA MAISON DE LA PROFESSION COMPTABLE. 15 MOIS DE TRAVAUX, UN BUDGET DE 7 MILLIONS D'EUROS, 18 NOUVELLES SALLES DE FORMATION : UN PROJET D'ENVERGURE, QUI FERA DATE DANS L'HISTOIRE DE LA PROFESSION FRANCILIENNE.

COMMENT ?

Décembre 2009 : l'Ordre, la CRCC et l'ASFOREF font un pas décisif vers plus de synergie, en achetant ensemble les locaux du 50 rue Londres.

9 ans plus tard, décembre 2018 : tous les professionnels du chiffre franciliens sont invités à la soirée portes ouvertes de la nouvelle maison de la profession comptable.

Entre ces deux dates, il a fallu l'énergie et l'engagement de 3 mandatures, et des mois d'études, d'analyse financière, d'appels d'offres et enfin de travaux.

POURQUOI ?

- 】 Offrir des espaces dédiés exclusivement à la formation, enjeu majeur pour la profession
- 】 Favoriser les échanges entre les professionnels du chiffre et leurs institutions
- 】 Améliorer l'efficacité des services grâce à des espaces de travail agrandis et repensés

ET MAINTENANT ?

Cette maison est la vôtre ! Il ne vous reste plus qu'à vous approprier les lieux, à y passer pour une formation, pour un événement, comme les Rendez-Vous au 50 qui ont lieu un jeudi par mois... ou juste pour un café !



RÉUNIR ART ET CHIFFRES

Les travaux ont aussi été l'occasion d'investir et de faire entrer l'Art dans la maison de la profession comptable. En passant au 50 rue de Londres, vous aurez ainsi le plaisir d'admirer un grand mur peint de Kees Visser, une série de collages de Claire Trotignon mais aussi 5 grandes fleurs magistrales de l'artiste chinois Xiao Fan Ru. Trois œuvres inédites, choisies par un comité Mécénat composé d'élus, de confrères et de collaborateurs permanents, avec l'ambition de **témoigner de l'agilité et de la modernité de notre profession.**



PAROLE DE STAGIAIRE

« Je suis très content d'assister à des formations au sein même de la maison de la profession comptable. Au-delà du fait que les salles soient très agréables et en plein cœur de Paris, c'est vraiment pratique de pouvoir passer par la même occasion régler une question administrative avec l'un des services, et rencontrer les équipes de permanents qui nous accompagnent dans notre vie ordinaire. »

Nader AOUANI,
expert-comptable stagiaire



PAROLE D'AUDITEUR

« Clarté, luminosité, créativité, modernité sont de véritables facilitateurs du partage des connaissances. Ainsi, les nouveaux locaux apportent beaucoup à nos formations ! »

François BLAJAN,
expert-comptable
formateur pour l'ASFOREF

Services régaliens

DÉONTOLOGIE



1 420

RÉPONSES
À FIN NOVEMBRE
2018

EXERCICE ILLÉGAL



197

NOUVEAUX
DOSSIERS



80

PLAINTES



36

CONDAMNA-
TIONS

COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

CONCILIATION ET ARBITRAGE



245

DOSSIERS
OUVERTS

COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



458

DOSSIERS
OUVERTS

ARTICLE 31



6

CONTRÔLES
VOTÉS PAR
LE CONSEIL

DISCIPLINE



44

PROCÉDURES
EN COURS

AU-DELÀ DU SOUTIEN QUOTIDIEN APPORTÉ À LA PROFESSION, 2018 A ÉTÉ L'OCCASION D'ENTREPRENDRE DES RÉFORMES IMPORTANTES POUR S'ADAPTER AU MIEUX AUX BESOINS DES EXPERTS-COMPTABLES ET ÊTRE DE PLUS EN PLUS EFFICACES.

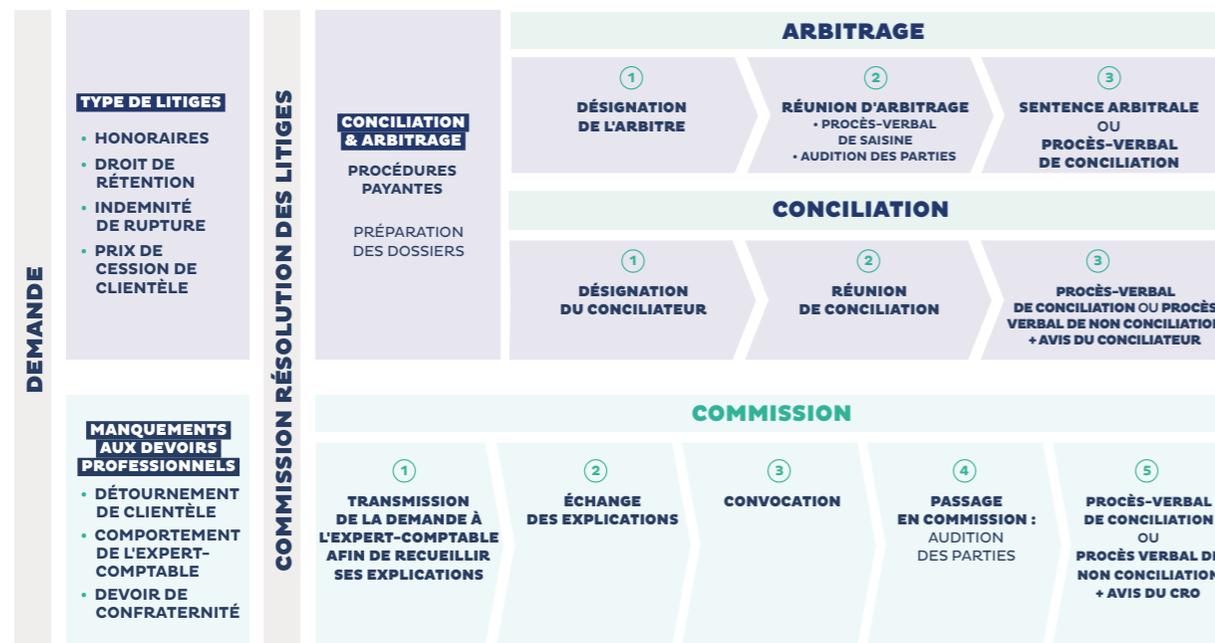
La nouvelle résolution des litiges

**Résoudre plus efficacement
les difficultés**

POURQUOI ?

Depuis le décret du 11 mars 2015, rendant obligatoire la conciliation en préalable à la saisie des tribunaux, le nombre de litiges à traiter augmente régulièrement. Ainsi, l'Ordre a réformé en 2018 le traitement de ces dossiers en créant une commission unique de résolution des litiges, afin de résoudre les problèmes et assurer le respect des règles déontologiques.

COMMENT ?



Création d'un comité des normes

**Accompagner les consœurs et confrères dans
la compréhension des normes de notre profession**

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE A VOTÉ EN JANVIER LA CRÉATION D'UN COMITÉ DES NORMES. SA VOCATION EST D'AIDER LES CONFRÈRES FRANCILIENS DANS LEUR EXERCICE PROFESSIONNEL ET DE LES SÉCURISER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES MISSIONS.

POURQUOI ?

Le comité des normes est composé de membres de la commission déontologie. Son objectif principal est de répondre aux questions de plus en plus nombreuses des membres de l'Ordre sur l'application des normes professionnelles.

COMMENT ?

Le comité répond aux questions des experts-comptables uniquement. Attention, celui-ci n'a pas vocation à élaborer des normes car ce domaine est réservé à la commission des normes du Conseil supérieur. En cas de difficultés ou de complexité, le comité peut cependant demander l'avis du Conseil supérieur. Pour appuyer ses recommandations par une documentation adaptée, le comité renvoie vers le site du Conseil supérieur où de nombreux outils sont mis à disposition dans l'espace privé. Enfin, puisque les échanges avec les confrères et consœurs sont riches en enseignement, les questions/réponses sont anonymisées et enregistrées. Elles permettront par la suite d'établir une FAQ. Les points récurrents identifiés par le comité des normes pourront également faire l'objet d'actions collectives.

ET MAINTENANT ?

Vous avez des doutes sur l'application des normes professionnelles ? Le comité des normes est à votre écoute tous les après-midis au 01 55 04 31 31 et par mail normes@oec-paris.fr

Évolution du Tableau

Réduire les délais d'inscription et sécuriser l'inscription des sociétés pluri-professionnelles d'exercice (SPE)

POSSIBILITÉ POUR LA COMMISSION DU TABLEAU DE VALIDER LES INSCRIPTIONS SANS ATTENDRE LA TENUE DU CONSEIL

CONSTAT AVANT LA RÉFORME

Le calendrier des conseils empêchait les nouveaux experts-comptables de s'inscrire rapidement au Tableau, alors même que seuls quelques dossiers d'inscription font l'objet d'un débat lors du Conseil (par exemple en cas de suspicion de risque de couverture illégale ou de non-respect de la condition de moralité). L'instruction préalable faite par la commission du Tableau afin d'assurer le respect des conditions d'inscription est donc suffisante pour la quasi-totalité des dossiers.

RÉFORME

Les inscriptions ne soulevant aucune difficulté particulière sont désormais effectives dès la décision de la commission, sans attendre la validation du Conseil qui les ratifie par la suite.

INSCRIPTION DES PERSONNES MORALES ARTICLE 7-I 2°

CONSTAT AVANT LA RÉFORME

La commission du Tableau n'a aucun pouvoir d'appréciation sur les associés non membres de l'Ordre ; en cas de demande d'inscription d'une personne morale, le Conseil régional se trouve donc dans l'obligation d'inscrire une société d'expertise comptable pour laquelle il existe des éléments sérieux de suspicion de couverture d'exercice illégal.

PROPOSITION DE RÉFORME

La possibilité d'appréciation par l'Ordre de l'environnement des sociétés d'expertise comptable sollicitant leur inscription nécessitant la modification d'un texte, le Conseil régional a transmis des propositions de réforme au Conseil supérieur.

Réforme des contrôles Article 31

Élargissement du corps des contrôleurs Article 31

CONSTAT AVANT LA RÉFORME

Le Conseil régional vote en Conseil une quarantaine de contrôles Article 31 par an. Seuls les élus en fonction peuvent réaliser ces contrôles chez leurs consœurs et confrères. Les nombreuses attributions des élus sur le secteur régalien (présidence de commissions, rapports chambre régionale de discipline) ne permettent pas d'assurer un rythme optimal pour la réalisation des contrôles Article 31 votés en Conseil. Or, ces contrôles Article 31 assurent une surveillance effective et une régulation de la profession, garantissant ainsi une sécurité aux clients des experts-comptables.

RÉFORME

Les anciens élus peuvent désormais réaliser des Articles 31. Il a par ailleurs été mis en place des formations des contrôleurs avec notamment une partie spécifique sur les contrôles motivés par une suspicion de couverture d'exercice illégal. Il sera développé à terme des outils pour aider les contrôleurs à mener leur mission au regard des faits à l'origine de la décision du contrôle.

REFORME DISCIPLINE

Le Conseil régional a également transmis au Conseil supérieur des propositions de réforme des textes pour améliorer le fonctionnement de la Chambre de discipline.

Il a été suggéré d'instaurer :

- 】 Une procédure de référé disciplinaire
- 】 Une possibilité pour le magistrat de filtrer les plaintes au regard de l'existence d'un intérêt à agir
- 】 L'élargissement du corps des rapporteurs de la chambre de discipline comme pour l'Article 31.

Services & outils

—
AU SERVICE DE LA PROFESSION, L'ORDRE FRANCILIEN INNOVE
POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LEUR
QUOTIDIEN, MAIS AUSSI DANS L'ÉVOLUTION DE LEUR PRATIQUE.
2018 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE LANCÉMENT D'OUTILS INNOVANTS
ET PAR LA CRÉATION D'UN SERVICE D'ÉCOUTE POUR LES CONSOEURS
ET CONFRÈRES EN DIFFICULTÉ.
—

La Plateforme des Outils Numériques

IDENTIFIER EN UN CLIN D'ŒIL LE LOGICIEL QUI CORRESPOND
À VOTRE BESOIN, VALIDÉ PAR VOS CONSŒURS ET CONFRÈRES !

POURQUOI ?

- 】 Gagner du temps et s'y retrouver dans la jungle des solutions numériques
- 】 Améliorer son processus de décision en bénéficiant de retours d'expérience de confrères et consœurs

COMMENT ?

Une plateforme d'outils et de logiciels numériques, complètement indépendante des éditeurs et proposant des notes et commentaires par des utilisateurs, tous experts-comptables. En quelques clics, vous pouvez identifier les offres répondant à votre besoin, prendre connaissance des avis des autres utilisateurs et vous connecter sur le site de l'éditeur.



100
LOGICIELS
RÉFÉRENCÉS



67
NOTES



61
COMMENTAIRES



8387
UTILISATEURS
EN 2018

ET MAINTENANT ?

La plateforme est aujourd'hui en ligne et vous appartient. Ce sont vos commentaires, positifs ou non, et vos suggestions d'éditeurs qui en font la valeur pour vos confrères et consœurs ! Bons ou mauvais, vos avis sur les outils que vous avez pu tester sont précieux.

Bigger

Votre plateforme de recrutement

UN OUTIL INDISPENSABLE POUR RENCONTRER LES JEUNES DIRECTEMENT
DANS LEUR UNIVERSITÉ OU LEUR ÉCOLE ET PROMOUVOIR
L'EXPERTISE COMPTABLE SOUS TOUTES SES FORMES.

POURQUOI ?

- 】 Offrir de la visibilité aux cabinets franciliens auprès des futurs actifs (étudiants et diplômés)
- 】 Aligner les méthodes de recrutement des cabinets avec les réflexes de recherche des nouvelles générations
- 】 Aider les étudiants et diplômés à découvrir la diversité du marché, et à rejoindre notre profession
- 】 Booster l'attractivité de notre profession

COMMENT ?

La plateforme permet aux cabinets de créer une fiche pour se présenter d'une manière attractive et mettre en avant leur philosophie. De leur côté, les candidats peuvent naviguer dans l'annuaire des cabinets, faire des recherches selon divers critères pour trouver et postuler aux cabinets qui leur correspondent. Par la suite, le contact est pris directement via la plateforme pour poursuivre le processus de recrutement.



**PAROLE
D'EXPERT-COMPTABLE**

« Bigger est la vitrine des cabinets indépendants, invisibles bien que majoritaires dans notre profession et en manque d'attractivité auprès des jeunes. En créant notre fiche sur Bigger, nous avons pu démontrer que notre « petit » cabinet peut être le plus grand selon les angles de vue et les besoins de chacun ! »

Gilles BÖSIGER, expert-comptable



82
CABINETS
INSCRITS ENTRE
SEPTEMBRE
ET DÉCEMBRE 2018



15
MINUTES
POUR CRÉER
VOTRE FICHE

ET MAINTENANT ?

En 2019 :

- 】 le site web est en évolution constante pour mieux s'adapter à vos besoins comme à ceux des étudiants
- 】 une campagne de communication ciblée pour faire connaître Bigger aux étudiants et aux jeunes diplômés (réseaux sociaux, salons, présentation dans les écoles...)

BBusi

Votre plateforme de cotraitance

UN OUTIL POUR DISPOSER DE RESSOURCES QUASI ILLIMITÉES
POUR RÉPONDRE À TOUTES LES DEMANDES DE VOS CLIENTS.

POURQUOI ?

- 】 Faire face plus efficacement aux périodes de surcharge de travail
- 】 Compléter son offre avec d'autres domaines d'expertise
- 】 Offrir un éventail de missions à valeur ajoutée à ses clients et répondre à l'ensemble de leurs besoins.

COMMENT ?

Confidentiel, anonyme et réservé exclusivement aux experts-comptables inscrits, BBusi met en relation donneur d'ordre et cotraitant. Qu'il s'agisse d'une mission d'expertise comptable, d'audit ou de conseil, vous trouverez facilement la compétence qui manque à votre équipe. Pour rechercher, il suffit de créer un profil et programmer des alertes en fonction de votre domaine de compétences. Côté annonceurs, vous déposez votre offre, recevez directement les candidatures, puis suivez l'avancée de vos projets depuis votre tableau de bord.



PAROLE DE COTRAITANT

« Il existe une vraie demande, un vrai besoin de gens confirmés et autonomes. L'idéal pour un sous-traitant, c'est d'être qualifié, mais il est parfois difficile de bien choisir ses donneurs d'ordre. BBusi permet de fluidifier les relations entre ces deux populations. »

Fabrice HEUVRARD, expert-comptable



+ DE 1 100
INSCRITS
(80% EN RECHERCHE DE MISSION
ET 20% EN PROPOSITION DE MISSION)



170
MISSIONS PARTAGÉES
DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE
DE LA MISE EN SERVICE



4
RÉGIONS DÉSORMAIS
COUVERTES

ET MAINTENANT ?

En 2019, le site a été retravaillé et une version mobile est lancée. Vous n'avez plus qu'à cotraiter !



Prévention Burn Out

L'OEC Paris IDF offre
un accompagnement aux consoeurs
et confrères en difficulté

POURQUOI ?

Comme tous les chefs d'entreprise, les experts-comptables peuvent être soumis à un stress chronique. Mais attention, lorsque celui-ci envahit tout, c'est le burn out qui guette ! Un risque que nous prenons très au sérieux, et en prévention duquel un numéro vert vous est désormais proposé.

COMMENT ?

Au bout du fil, une psychologue spécialisée en psychologie du travail et des organisations écoute son interlocuteur de façon bienveillante. L'anonymat et la certitude du respect du secret professionnel permettent à l'appelant de parler en toute confiance, et de lever des barrières qui paraissaient inamovibles. Elle analyse la situation, et peut ainsi conseiller à son interlocuteur des noms de professionnels susceptibles d'aider les confrères.

ET MAINTENANT ?

Le 0 800 501 201 est toujours en service ! Gratuit depuis un poste fixe, il est accessible à tous les experts-comptables franciliens inscrits à l'Ordre.



Numéro vert Prévention Burn Out

0 800 501 201 Service et appel gratuits

Appel gratuit et confidentiel

Formation

*Un institut de formation
qui évolue avec la profession*

Tout au long de l'année 2018, l'ASFOREF a poursuivi son travail afin de renforcer l'offre de la formation au sein de la profession francilienne. Ceci a permis de proposer des formations adaptées et actuelles pour le développement et la sécurité des missions des cabinets, en mettant l'accent, comme toujours, sur la satisfaction clients et sur l'adéquation de son offre à la demande des cabinets.

L'ASFOREF confirme, cette année encore, sa place sur le marché de la formation à destination des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS ATTESTENT DE L'ÉNERGIE DÉPLOYÉE PAR L'ASFOREF POUR ADAPTER EN PERMANENCE SON OFFRE :



* COLLABORATEURS, EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTUDIANTS, STAGIAIRES

Le vaste projet mené dans le cadre des travaux d'agrandissement et de rénovation, au 50 rue de Londres, offre à l'ASFOREF les moyens de disposer d'un nombre suffisant de salles de formation. Depuis le 3 septembre 2018, l'ASFOREF **peut accueillir à nouveau ses participants et ses animateurs dans de nouveaux bâtiments de formation disposant de 14 salles au total**, toutes équipées pour faciliter les formations numériques : grand écran, vidéo-projection, wifi haut débit, possibilité de connecter les ordinateurs de chaque participant. Des espaces d'accueil dédiés sont également à la disposition du public.

L'ASFOREF accompagne et prépare chaque année les experts-comptables stagiaires dans l'accomplissement de leurs trois années de stage réglementaires. Des changements sur le programme de formation ont été opérés en 2018 afin de mieux préparer les stagiaires aux épreuves du DEC, d'acquérir les fondamentaux de la culture professionnelle et de gagner en maturité professionnelle. L'évolution porte principalement sur les Journées Audit et sur le format des journées libres.

Former les experts-comptables et les collaborateurs pour les préparer aux enjeux du cabinet de demain, telle est l'ambition des parcours E-Coll et Performance Academy conçus par l'OEC Paris IDF et l'ASFOREF. Ces programmes proposent aux cabinets de faire évoluer leurs participants, souvent solidement ancrés dans leurs habitudes, pour les orienter vers une nouvelle approche du métier à travers les missions de conseil et d'accompagnement et une autre vision de la mission traditionnelle : s'adapter aux nouvelles demandes des clients, gagner en efficacité sur les missions traditionnelles, développer et proposer de nouvelles offres et changer de posture pour mieux communiquer, vendre et conseiller. **Bien plus qu'un programme de formation, il s'agit plutôt d'un programme de « transformation » des collaborateurs** dont la richesse repose notamment sur la mise en œuvre de méthodes pédagogiques très innovantes développées par des spécialistes reconnus des sciences cognitives.



Image PME IDF

Le baromètre de l'activité des entreprises franciliennes

POURQUOI ?

Depuis janvier 2018, l'OEC Paris IDF s'est associé à la CCI Paris Île-de-France pour faire vivre les données franciliennes du baromètre Image PME, observatoire de l'activité des TPE/PME. Un rapport trimestriel est ainsi diffusé directement aux chefs d'entreprises, et nous permet de promouvoir le rôle de conseil des experts-comptables à leurs côtés.

COMMENT ?

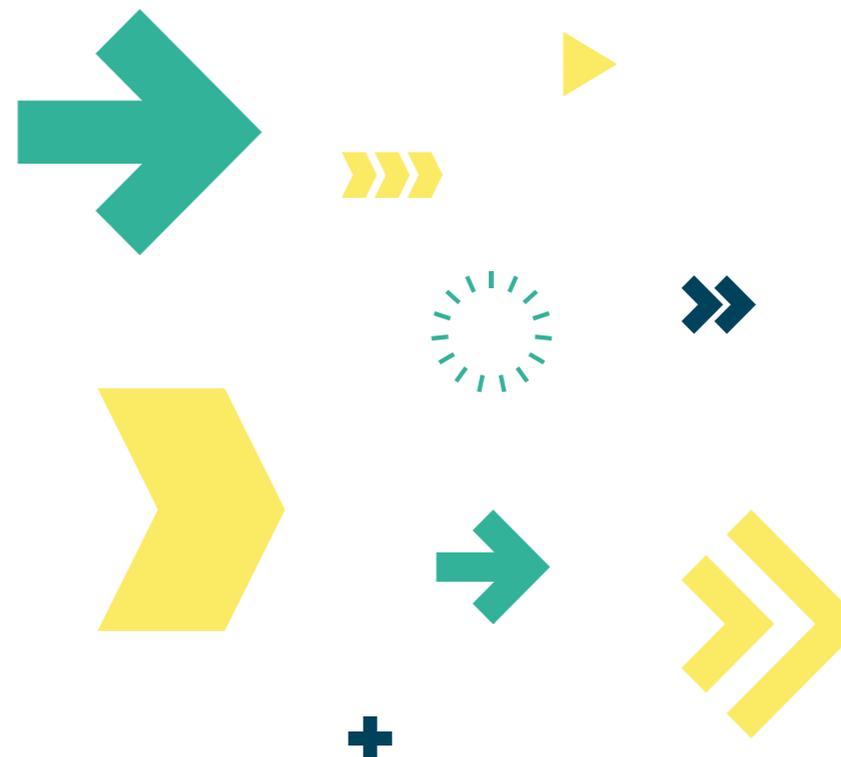
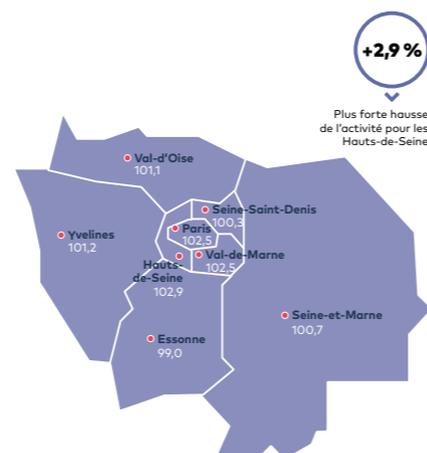
Chaque mois, les télédéclarations fiscales enrichissent la base de données financière StatExpert, une ressource riche et fiable utilisée pour les analyses trimestrielles d'Image PME.

Les données sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA, d'un échantillon représentatif d'environ 300 000 entreprises au niveau national et d'environ 42 000 en région. Elles sont présentées à périmètre constant d'entreprises (recalculé à chaque période) et les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente). Les secteurs correspondent à la nomenclature française d'activités (avec un zoom sur 5 d'entre eux dans la partie sectorielle : transports et entreposage, hébergement restauration, commerce, industrie manufacturière, construction).

Une charte, signée avec les éditeurs des logiciels utilisés par les experts-comptables, permet d'utiliser ces données à condition de les anonymiser et de ne pas les exploiter commercialement.

ET MAINTENANT ?

En 2019, les équipes de l'Ordre travaillent à la mise en place d'un partenariat presse, pour assurer le rayonnement d'Image PME IDF et faire valoir l'expertise de la profession.



Communication et Attractivité



190

EMAILINGS
ENVOYÉS
À LA PROFESSION



14 910

VISITEURS
SUR LE SITE DE L'OEC
PARIS IDF



54 518

PAGES VUES
SUR LE SITE DE L'OEC
PARIS IDF



33 000

MAGAZINES
«LE FRANCILIEN»
ENVOYÉS

RÉSEAUX SOCIAUX SUR L'ANNÉE



+ 558

ABONNÉS
SUR FACEBOOK



+ 632

ABONNÉS
SUR LINKEDIN



+ 509

FOLLOWERS
SUR TWITTER



12 882

PARTICIPANTS
À NOS ÉVÉNEMENTS

EN 2018, NOTRE PRIORITÉ A ÉTÉ D'ASSURER LA VISIBILITÉ DES NOUVEAUX OUTILS ET DE VOUS INFORMER SUR L'ACTUALITÉ RÉGALIENNE. AVEC LE « GRAND MARCHÉ DE LA PROFESSION », LA 29^{ÈME} ÉDITION DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ A ACCORDÉ UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE AUX PARTENAIRES TOUJOURS PLUS NOMBREUX.

2018



l'expert-
comptable
augmenté.

**L'EXPERT-
COMPTABLE
AUGMENTÉ
STATION F**

15 FÉVRIER



**CONFÉRENCE
"LE LEADERSHIP
AU FÉMININ"**

8 MARS

LOI DE FINANCES

16 JANVIER



**CONFÉRENCE
DE PRESSE
DE LANCEMENT
D'IMAGE PME IDF**

28 JUIN



**SOIRÉE DU
RECRUTEMENT**

29 MAI

ALLO IMPÔT

17-25 MAI



**SÉMINAIRE
DES CONTRÔLEURS QUALITÉ**

2 JUILLET



**LES EXPERTS-COMPTABLES
AU SERVICE DU MONDE
ASSOCIATIF**

4 JUILLET

**CONFÉRENCE
"ADAPTER LE CABINET
DANS UN MONDE
QUI CHANGE"**

5 JUILLET



**SOIRÉE
D'INAUGURATION**

12 SEPTEMBRE

**MATINALE
"APPRENDRE
À OSER"**

8 OCTOBRE



**UNIVERSITÉS D'ÉTÉ
DE LA PROFESSION COMPTABLE**

4-7 SEPTEMBRE



CONGRÈS NATIONAL À CLERMONT-FERRAND

10-12 OCTOBRE

PARTICIPATION AU FORUM DES ASSOCIATIONS

17 OCTOBRE



UNIVERSITÉS DES ANTILLES

21-28 OCTOBRE



TRANSFAIR LES RENCONTRES DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

4 DÉCEMBRE



SOIRÉE PORTES OUVERTES

18 DÉCEMBRE

OPÉRATION SPÉCIALE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE AVEC EUROPE 1

6 DÉCEMBRE

MATINALE « BUSINESS INTELLIGENCE » ORGANISÉE AVEC LA CRCC DE PARIS

5 DÉCEMBRE

Mais aussi...

- 5 RENDEZ-VOUS DU CLUB SOCIAL
- 4 RENDEZ-VOUS DU CLUB FISCAL
- 4 CONFÉRENCES DU CLUB PATRIMOINE, DÉCLINÉES DANS LES 6 DÉPARTEMENTS D'ÎLE-DE-FRANCE
- 1 TOURNÉE « L'ORDRE ET VOUS » EN PARTENARIAT AVEC LES AEG DÉPARTEMENTALES POUR PRÉSENTER LES SERVICES DE L'ORDRE ET ÉCHANGER AVEC LES CONFRÈRES, PARTOUT EN ÎLE-DE-FRANCE
- 4 MATINALES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS MISSIONS AVEC LES COMITÉS D'ENTREPRISES
- 6 JOURNÉES STAGIAIRES ONT RÉUNI PLUS DE 1 400 STAGIAIRES POUR DES PLÉNIÈRES, CONFÉRENCES, SAYNÈTES ET DES INTERVENANTS DE QUALITÉ
- 2 SESSIONS DE L'OPÉRATION MEMENTO ORGANISÉES AVEC L'ANECs. L'OPÉRATION PROPOSE LA LOCATION DE 150 KITS COMPRENANT LES 7 OUVRAGES POUR SOUTENIR LES MÉMORIALISTES ET DES INTERVENANTS DE QUALITÉ

Chantiers 2019

—
SI L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ RICHE EN NOUVEAUX PROJETS
ET RÉFORMES POUR LA PROFESSION FRANCILIENNE, ELLE
A ÉGALEMENT ÉTÉ L'OCCASION POUR NOS ÉQUIPES DE
PRÉPARER UN PROGRAMME 2019 TOUT AUSSI DYNAMIQUE.
DÉCOUVREZ LES CHANTIERS DÉMARRÉS
DEPUIS JANVIER 2019 !
—



Votre espace professionnel

En développement depuis plus d'un an, ce grand projet mobilise l'ensemble des services et l'équipe informatique interne de l'Ordre.

L'aboutissement approche et 2019 voit la mise en service de cette plateforme d'échanges entre l'Ordre et vous. La plateforme réunit, dans un espace personnalisé, l'ensemble de vos interactions avec l'Ordre : informations ordinaires, formalité en ligne pour s'inscrire au tableau de l'Ordre, suivi des stagiaires, FAQ. En bref, une dématérialisation de l'ensemble des échanges entre nous, afin que l'Ordre réalise également sa propre transformation numérique.

**LANCEMENT OFFICIEL
AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2019 !**



Le comité solidaire

Sous la présidence de Patrick Soussana, le comité solidaire a été constitué à l'occasion du Conseil de l'Ordre le 26 mars 2019 et rassemble un groupe de consœurs et de confrères désireux de s'engager au service des professionnels fragilisés.

L'action du comité s'inscrit dans un dispositif plus large, en partenariat avec APESA France et en s'appuyant sur les différents services de l'Ordre, de la CRCC de Paris et des AEC départementales pour repérer puis proposer des réponses adaptées aux consœurs et confrères qui rencontrent des difficultés dans leur exercice quotidien. Nous proposons ainsi une écoute bienveillante et une aide de l'institution dans les situations où le besoin s'en fait sentir. Grâce à leur expérience et leurs formations, les membres du comité solidaire pourront évaluer les besoins des professionnels en détresse et leur faire bénéficier de leur soutien confraternel, ou les orienter vers un accompagnement adapté.



INNEST : notre accélérateur de startups

Dans la continuité du lancement de différents outils visant à accompagner la transition numérique de la profession francilienne, l'Ordre lance en 2019 son propre accélérateur de startups.

L'objectif ? Accompagner le développement de l'AccounTech, créer une véritable communauté d'entrepreneurs, et faire bénéficier toute la profession de nouveaux services et technologies innovantes, en fluidifiant vos relations avec les startups du chiffre. Concrètement, les startups sélectionnées suite à un appel à candidatures bénéficieront de formations, d'un accompagnement personnalisé, d'un accès à l'écosystème comptable et de tous les outils indispensables à leur développement et accélération.

**POUR LA PROFESSION COMPTABLE, C'EST L'OCCASION DE S'ENRICHIR
AU CONTACT D'UN ÉCOSYSTÈME D'ENTREPRENEURS MAIS ÉGALEMENT D'AFFIRMER LE DYNAMISME
ET LA MODERNITÉ DE LA PROFESSION, ANCRÉE DANS LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI.**



Le nouveau contrôle qualité

Plus de règles, plus de normes et plus de contrôles... Cette dérive, constatée depuis de longues années, est-elle inéluctable ? Nous ne le pensons pas et c'est l'objet de la réforme du contrôle qualité que l'Ordre Paris Île-de-France a pris l'initiative de lancer fin 2018.

À partir des 1 700 réponses apportées à l'enquête lancée aux experts-comptables franciliens fin 2018, les équipes de l'Ordre ont construit un nouveau contrôle qualité, plus adapté aux besoins de notre profession et à son évolution, tout en répondant au mieux à tous les principes fondamentaux du contrôle qualité. Nouveaux outils, nouvelles formations pour les contrôleurs comme les contrôlés, le dispositif vise plus de pédagogie, pour un meilleur accompagnement des confrères et consœurs.

**DÉCOUVREZ TOUTE LA RÉFORME EN DÉTAIL DANS LE DOSSIER DU FRANCILIEN 102 :
DU CONTRÔLE QUALITÉ À L'ACCOMPAGNEMENT QUALITÉ.**

Membres de commissions, contrôleurs qualité, contrôleurs de stage... : près de 350 consœurs et confrères s'impliquent au service de notre profession. Sans leur mobilisation au quotidien, l'Ordre francilien ne pourrait vous proposer la qualité de service et le dynamisme que vous lui connaissez. Je tiens à les remercier sincèrement, au nom de toutes les équipes d'élus et de permanents pour le temps précieux qu'ils nous accordent mais également pour leur motivation et leur contribution à l'évolution de notre belle profession, toujours plus innovante.

Laurent Benoudiz

Merci à tous !

**VOUS SOUHAITEZ, VOUS AUSSI, CONTRIBUER À LA VIE
DE LA PROFESSION COMPTABLE FRANCILIENNE ?
CONTACTEZ-NOUS : JEVEUXPARTICIPER@OEC-PARIS.FR**

